



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-116

Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – type grande crèche collective Validation du projet d'établissement et autorisation de dépôt du dossier réglementaire (Petite enfance)

8.1

Rapporteur : Marie-Françoise SCAVENNEC

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	8
Votants	37

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente-trois minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Abdel-Kader GUERZA.

Étaient présents

Abdel-Kader GUERZA, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Martine PITOU, Christophe LE CICLE, Sabine FRETEY, Mounir CHAKKAR, Fatiha MESSAOUDI, Jacques ALIM, Caroline BRAY, Arnaud DAUTREY, Slimane MORDI, Fouzia KAMAL, Ratko KLISURA, Sophie WILLEMIN, Christophe LE DORVEN, Mathieu TRIBOUILLOIS, Halima TAIBI, Asma SHAHZAD, Mattis AIT-MOUHOUB, Frédéric COVET, Jean-Michel POISSON, Eric DUQUESNOY, Pierre-Frédéric BILLET, Esra ATSAK, Marie DALENCON, Jean LESPINAS, Yasemin ALBAYRAK, Valentino GAMBUTO

Étaient absents

Talal ABDUL-KADER, Caroline VABRE

Pouvoirs

Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS, Philippe RIVE donne procuration à Christophe LE CICLE, Nadine CHOLIN donne procuration à Asma SHAHZAD, Véronique JULIE donne procuration à Mathieu TRIBOUILLOIS, Caroline SIMOES donne procuration à Mattis AIT-MOUHOUB, Nelson FONSECA donne procuration à Sabine FRETEY, Hakan YILDIZ donne procuration à Halima TAIBI, Youssef LAMRINI donne procuration à Jean LESPINAS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Françoise SCAVENNEC.

Dans le cadre de la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, la notion du Service Public Petite Enfance (SPPE) a été introduite. Cette loi vise à favoriser l'accès à l'emploi, notamment en levant les freins liés à la garde des jeunes enfants. A ce titre, l'article L214-1 du Code de l'action sociale et des familles confie aux communes de plus de 10 000 habitants exerçant la compétence petite enfance un rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Ainsi, la Ville de Dreux est désormais désignée comme autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Dans ce cadre, la collectivité projette la création d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), de type grande crèche collective, dénommée « Mona Lisa », d'une capacité de 56 places, située au 30 boulevard de l'Europe.

Vu l'avis de la commission éducation, jeunesse, famille, solidarités, cohésion sociale, sécurité et prévention

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Marie-Françoise SCAVENNEC,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Approuve le projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), de 56 places,
- Valide le projet d'établissement,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer le dossier de demande d'autorisation auprès des services de la Protection maternelle et infantile (PMI),
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à compléter, signer et transmettre l'ensemble des pièces justificatives, notamment l'étude de besoin du territoire et le projet d'établissement, dans le cadre du formulaire réglementaire règlementaire CERFA n°17579*01 relatif à la création, l'extension ou la transformation d'un EAJE.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Secrétaire de séance



Madame Marie-Françoise SCAVENNEC

Le Maire,



Abdel-Kader GUERZA

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le